

Que signifient les expressions « livre blanc » et « livre vert » s'il vous plaît ?

Réponse apportée le **11/25/2010** par PARIS Bpi – Actualité, Art moderne, Art contemporain, Presse

Je suis allée consulter les dictionnaires de notre bibliothèque pour vous répondre.

L'utilisation de ces expressions semble s'être élargie cette dernière décennie, comme le montre l'évolution des définitions proposées par le Petit Robert de la langue française en 1984 puis 2010 :

– Petit Robert de la langue française (1984) : « livre blanc, bleu, jaune : recueil de pièces officielles, diplomatiques, publié après un événement important afin de permettre au lecteur de juger sur pièce »

– Nouveau Petit Robert de la langue française (2010) : « livre blanc, bleu, jaune : recueil de pièces officielles, diplomatiques, publié après un événement important (guerre, etc.) afin de permettre au lecteur de juger sur pièce. Dans le cadre de l'Union Européenne, Livre blanc, publié par la Commission Européenne et contenant des propositions d'action dans un domaine ; Livre vert : document de réflexion sur un sujet particulier. »

Voici également la définition donnée par le Robert, Dictionnaire culturel de la langue française en 2005 : « livre blanc, bleu, jaune, vert, rouge, gris : recueil de documents officiels (politiques, économiques, diplomatiques) publié par un gouvernement pour informer l'opinion publique sur une

question d'actualité. »

Enfin, la définition du Nouveau Littré de 2007 : « aujourd'hui, « livre » accompagné d'une épithète désignant la couleur du livre, se dit des pièces, documents, rapports, etc., que les gouvernements soumettent aux chambres ou au pays pour leur faire connaître leur politique, leur conduite. »

J'espère avoir pu vous aider. N'hésitez pas à faire appel à nous pour une nouvelle question.

Cordialement,

Eurêkoi – Bpi (Bibliothèque publique d'information)